

PROCEDURE CRIMINELLE—Suite.

De vol avec violence, verdict peut être pour attaque avec intention de vol. 228
Et voir Témoins et Preuve.

Procès—Où auront lieu les..... 182

Après la dissolution d'une union de comtés..... 182

Dans le district de Gaspé..... 183

Dans les territoires non organisés..... 183

Emprisonnement dans Ontario..... 183

Des complices de félonies..... 184

Des infractions poursuivables par acte d'accusation..... 182

Pour circulation de fausse monnaie, etc. 186

Pour enlèvement..... 184

Pour faux et complicité de faux..... 184

Pour importation d'objets volés..... 185

Si les objets sont trouvés ailleurs qu'où ils ont été volés..... 185

Pour parjure, bigamie, etc..... 184

Pour recel..... 185

Récidives—Procédures dans les cas de..... 232

Restitution des effets volés, après condamnation..... 243

Ou si le prévenu n'est pas condamné... 243

Quant aux effets négociables reçus de bonne foi..... 243

Et quant aux administrateurs, banquiers, courtiers, etc..... 243

Sur l'argent du prisonnier, en certains cas..... 244

Revision—Pourvoi en..... 247

Brefs de, comment attestés..... 247

Sur quoi ils seront fondés..... 247

Procédure de la cour de revision..... 247

Second jury—Récusations lors d'un procès devant un..... 241

Témoins..... 233

Attestant l'exécution d'un document.... 239

Cités, doivent obéir..... 233

Dans un pénitencier ou une prison..... 236

Déclarations contradictoires d'un témoin 239

En dehors de la juridiction de la cour.... 233

Jusqu'à quel point une partie peut décrediter son témoin..... 239

Malades, comment interrogés..... 235

Preuve de la condamnation d'un témoin peut être faite..... 238

Preuve de la déposition d'un témoin..... 239

Qui peut être admis comme témoin..... 234

Les intéressés ou condamnés peuvent être..... 234

Qui pourront affirmer..... 235

Récalcitrants—Arrestation et punition des..... 283

Et voir Procès et Preuve.

PROCEDURE CRIMINELLE—Suite.

Témoins devant le grand jury..... 224

Comment assermentés..... 224

Honoraires d'assermentation..... 225

Inscription de leur nom sur l'acte d'accusation..... 224

Noms soumis au grand jury..... 224

Titre abrégé..... 179

Translation des prisonniers..... 205

Si la prison n'est pas sûre..... 205

Envoi de l'accusé devant la cour compétente..... 205

Ordre au shérif d'opérer la..... 205

Si la peine de mort ou d'emprisonnement a été prononcée..... 205

Si l'accusé est déjà incarcéré..... 206

Venue—*Voir* Lieu du procès.

Visite des lieux par les jurés—*Voir* Jurés.

PROCEDURES SOMMAIRES DEVANT LES JUGES DE PAIX—*Voir* Conventions sommaires, 304.

PROCES—

Pour crimes ou délits..... 225

Accusation de félonie valide, même si les faits prouvés constituent une trahison..... 226

Adresses des avocats au jury, comment réglées..... 225

Du conseil de la Reine..... 225

Du Procureur général..... 225

Du Solliciteur général..... 225

Appropriation frauduleuse—Sur procès pour larcin, verdict peut être pour..... 230

Après avoir subi un procès pour crime, le prévenu ne sera pas poursuivi pour tentative..... 226

Copie de l'acte d'accusation—Le prévenu a droit à..... 225

Et des dépositions sous certaines conditions..... 225

Destruction de bâtiments—Sur procès pour, verdict peut être pour dommages. 231

Détournement—Sur procès pour, verdict peut être pour larcin, et *vice versa*..... 228

D'étrangers pris en armes contre le Canada, par une cour martiale..... 15

Et des sujets britanniques faisant la guerre en Canada avec des étrangers..... 16

Différence entre la date, etc., des monnaies fausses et réelles, n'est pas une raison d'acquiescement..... 231

Effraction nocturne—Sur procès pour, verdict peut être pour effraction diurne..... 228